



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Caisse des depots et consignations

Question écrite n° 10845

Texte de la question

M. Leonce Deprez demande a M. le ministre de l'economie de lui preciser les perspectives du projet de reforme de la Caisse des depots, annonce par M. le Premier ministre, le 2 avril 1993, devant la representation nationale, projet confirme en aout 1993, mais qui n'a pas, a ce jour, fait l'objet du depot d'un projet de loi. Il lui rappelle qu'une proposition de loi avait ete deposee, a l'egard de ce projet, des 1989 par l'actuel Premier ministre, en sa qualite de depute de Paris (La Lettre de l'Expansion, 18 octobre 1993, no 1178).

Texte de la réponse

Le Premier ministre a annonce le 8 avril 1993, devant le Parlement, le principe d'une reforme de la Caisse des depots et consignations (CDC). Il a confirme le 15 decembre de la meme annee que cette reforme serait engagee dans les mois a venir. Cette reforme aura notamment pour objectif de mieux distinguer les missions publiques des activites concurrentielles de l'etablissement. La CDC conservera sa mission essentielle de financement du logement social. La preparation de cette reforme a ete engagee des son annonce par le Premier ministre.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10845

Rubrique : Banques et etablissements financiers

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 1994, page 567

Réponse publiée le : 7 mars 1994, page 1145